

MORPHOLOGIE DE L'OPPOSITION ACCOMPLI/INACCOMPLI DANS LE VERBE SONINKE

Claire GREGOIRE
TERVUREN

1. Le verbe soninke présente deux formes différentes selon qu'il est utilisé à l'aspect accompli ou à l'aspect inaccompli. Le fait est bien connu et il est signalé à la fois par Galtier (1971) et par le Manuel de lecture et écriture publié par le Centre de Recherches et d'Enseignement du soninke (1977). Les alternances morphologiques qui caractérisent cette opposition sont décrites dans les deux ouvrages cités. Nous pensons pourtant qu'il y a moyen de préciser l'analyse des faits sur certains points et qu'il y a moyen d'énoncer des règles qui limitent le nombre des exceptions et font entrer, dans le système, des formes apparemment imprévisibles. C'est ce que nous essayerons de faire dans les pages qui suivent et nous tenterons également de voir si une telle démarche permet d'aboutir à l'une ou l'autre conclusion comparative intéressante.

L'analyse que nous présentons est fondée sur l'examen de tous les exemples que nous avons pu recueillir dans Galtier (1971) et dans le Manuel. Il s'agit d'une liste restreinte, très limitée par rapport à celle que fournirait une étude exhaustive du verbe soninke. Aussi les résultats auxquels nous avons abouti devront-ils être vérifiés et complétés sur la base d'une documentation plus vaste: il convient de les considérer comme hypothétiques et provisoires.

2. Les oppositions du premier type, dont on peut citer les exemples suivants:

	<u>Accompli</u>	<u>Inaccompli</u>	<u>Traduction</u>
Galt. (1)	ku	kunu	donner
	ko	kono	raconter
	*nya (2)	nyana	faire
	ri	rini	arriver
	yiga	yigana	manger
	kutu	kutunu	couper
	kunyi	kunyiini	saluer

(1) Les abréviations Galt. et Man. indiquent la provenance des exemples cités.

(2) Le signe * indique que la forme citée n'est pas attestée dans la source mais qu'elle est postulée à partir de l'analyse que l'on peut faire de la forme inaccomplie correspondante.

	<u>Accompli</u>	<u>Inaccompli</u>	<u>Traduction</u>
	kita	kitana	recevoir
	bire	birene	vivre
	saaga	saagana	rendre
	muuru	muurunu	chercher
	sefe	sefene	parler
	kuyi	kuyini	offrir
Galt., Man.	daga	dagana	partir
	kampi	kampini	voler
	dangi	dangini	traverser
Galt.	nyaxali	nyaxalini	être content
	*digamu	digamunu	parler
Man.	tifi	tifini	semmer
	dotti	dottini	tomber
	miri	mirini	tisser
	*rondi	rondini	porter (vêtement)

permettent de confirmer ce que les deux sources s'accordent à montrer, à savoir que la forme inaccomplie est constituée à partir de la forme accomplie et que, dans un certain nombre de cas, elle s'obtient par l'adjonction d'un suffixe de type -nV. La voyelle de ce morphème subit une règle d'assimilation qui la rend identique à la voyelle immédiatement précédente, c'est-à-dire à la voyelle finale de la forme accomplie. Les exemples cités montrent que cette règle d'assimilation s'applique de la même manière, que la forme accomplie soit monosyllabique, dissyllabique ou trisyllabique. Il est par contre difficile, à partir de ce premier type d'oppositions morphologiques de décider quelle est la voyelle qu'il convient de poser dans la forme de base du morphème de type -nV.

3. Les exemples suivants :

	<u>Accompli</u>	<u>Inaccompli</u>	<u>Traduction</u>
Man.	wutu	wuttu	prendre
Man., Galt.	katu	katta	frapper
Galt.	xata	xatta	maudire

	<u>Accompli</u>	<u>Inaccompli</u>	<u>Traduction</u>
Man.	gunu	gunnu	plier
	bunu	bunnu	toucher (cible)
	bono	bonno	gâter
	mini	minni	boire
Man., Galt.	xenu	xenne	tomber
Galt.	kanu	kanna	avoir peur
		walla	voir
Man., Galt.	wari	gollo	piler
Man.	goro	kalla	mourir
Man., Galt.	kara	balla	refuser
Man.	bara	telle	marcher
Galt.	tere	jalla	dégouliner
	jara		

attestent tous, à la forme inaccomplie, une consonne géminée. Si la forme accomplie comporte une consonne t ou n intervocalique, la consonne géminée qui figure dans la forme inaccomplie est tt ou nn. Mais elle est ll si la forme accomplie comporte une consonne intervocalique l. On ne peut donc pas affirmer que la forme inaccomplie s'obtient par le redoublement de la consonne intervocalique propre à la forme accomplie : le processus est, de toute évidence, plus complexe. L'examen de la voyelle finale de l'inaccompli conduit d'ailleurs à la même conclusion, puisqu'elle n'est pas toujours identique à la voyelle finale de la forme accomplie. En fait, ce sont les deux voyelles de la forme inaccomplie qui sont identiques l'une à l'autre, de sorte qu'il est raisonnable de penser que la nature de la voyelle finale est, dans cette forme, déterminée par un processus d'assimilation. Or, comme on a vu plus haut que la voyelle du morphème -nV subissait une assimilation semblable, on peut se demander si le même morphème ne figure pas dans les formes inaccomplies à consonne géminée, du moins au niveau structurel. On pourrait en effet poser des formes de base de type ° wutu-nV, ° katu-nV, ° wari-nV, ° goro-nV, ° bono-nV, ° xenu-nV. Quelques règles suffisent alors pour obtenir les réalisations observables. Il faut en effet prévoir :

- une règle qui efface la voyelle finale de la forme accomplie quand

elle est précédée d'une consonne t, r ou n et qu'elle est suivie du morphème -nV

- une règle qui assimile la voyelle du morphème -nV à la voyelle qui précède. Cette règle est la même que celle dont on a vu l'application au § 2.
- une règle qui transforme rn en ln et une règle d'assimilation consonantique qui transforme ensuite les séquences ln et tn respectivement en ll et tt

Cette procédure permet d'établir les dérivations suivantes:

*wutu-nV	*katu-nV	*wari-nV	*goro-nV	*bono-nV	*xenu-nV
wut-nV	kat-nV	war-nV	gor-nV	bon-nV	xen-nV
wut-nu	kat-na	war-na	gor-no	bon-no	xen-ne
		wal-na	gol-no		
wut-tu	kat-ta	wal-la	gol-to		
wuttu	katta	walla	gollo	bonne	xenne

Les règles qui ont été proposées nécessitent quelques commentaires. En effet

1° La règle qui efface une voyelle située entre t, r, n et n, n'est pas inacceptable phonétiquement et elle est partiellement justifiée par le fait que, dans certaines langues mande nord, il arrive effectivement que des séquences tVC, rVC ou nVC soient réalisées tC, rC et nC. On peut voir là une indication utile même si, dans les cas où tVC > tC et où rVC > rC, la consonne est le plus souvent orale.

Il convient pourtant de rappeler les exemples:

Galt.	kutu	kutunu	couper
	kita	kitana	recevoir
	bire	birene	vivre
	muuru	muurunu	chercher
Man.	miri	mirini	tisser

qui ont été cités au § 2. Ces verbes ont une forme accomplie qui s'obtient par la simple juxtaposition du morphème -nV, alors que leur forme accomplie comporte une consonne intervocalique t ou r. Il semble qu'ils ne subissent

donc pas l'application de la première règle et, s'il s'avère qu'ils sont moins nombreux que les verbes qui la subissent, leur comportement particulier devrait être noté au lexique. Historiquement, il est possible que le traitement de type katu / katta, xenu / xenne soit le plus ancien et que les formes inaccomplies de type kitana, mirini attestent une tendance à uniformiser l'inaccompli sur le modèle le plus simple. Toutefois, l'hypothèse inverse est plausible également: le traitement qui apparaît dans les formes inaccomplies à consonne géminée peut résulter d'une évolution assez récente qui n'est pas encore entièrement installée dans le système. Quoi qu'il en soit, l'interprétation que nous donnons des inaccomplis à consonne géminée est confirmée par l'existence de variantes comme: telle, terene (inaccompli de tere "marcher"), walla, warini (inaccompli de wari "voir"). Ces variantes sont citées par Galtier et il faudrait s'assurer qu'il n'existe pas de variantes à consonne géminée pour l'inaccompli des verbes cités plus haut.

2° Pour ce qui est de la règle qui assimile la voyelle du morphème -nV à la voyelle précédente, un certain nombre de cas apparemment exceptionnels doivent être examinés. Nous avons relevé les exemples:

Galt.	kuti	kutti	cesser
	kari	kalli	tuer

ainsi qu'une variante walli que le même auteur donne, en plus des variantes walla et warini, pour l'inaccompli de "voir".

Il faut noter que le verbe soninke a une forme passive qui s'obtient, semble-t-il, par la suffixation d'un morphème de type -V à la forme active. Nous préférons ne pas nous prononcer sur la nature exacte de cette voyelle suffixée mais il paraît clair que la séquence de voyelles créée par son adjonction aboutit à une voyelle unique à la suite de l'application de quelques règles de représentation. Les oppositions katu "frapper" / kati "être frappé", yiga "manger" / yige "être mangé", fata "séparer" / fate "être séparé" semblent montrer que u + V > i et que a + V > e. Ainsi, on peut interpréter kuti "cesser" comme le passif de kutu "couper", le sens de "cesser" pouvant provenir des sens "être coupé, être interrompu". L'alternance kuti / kutti est donc probablement celle qui oppose un accompli à un inaccompli passifs, et l'on peut supposer que la suffixation du morphème -V

se fait à la forme, déjà constituée, de l'inaccompli actif. On aurait donc la dérivation:

°kutu-nV-V
kut-nV-V
kut-nu-V
kut-tu-V
kut-ti
kutti

ce qui signifie du reste que, probablement, l'inaccompli kutti atteste indirectement une variante kuttu de la forme kutunu citée plus haut. On voit que le problème posé par la voyelle finale de kutti se résoudra peut-être par le choix d'une ordonnance correcte dans la succession des règles. Toutefois, la formation de l'inaccompli passif devrait être étudiée de manière systématique avant que l'on puisse se prononcer sur la valeur de l'hypothèse que nous venons de proposer. Nous n'avons pas pu faire cette étude, faute de données et, en particulier, faute de connaître les formes de l'inaccompli passif de verbes cités en 1, dans lesquels l'inaccompli actif s'obtient par la suffixation simple du morphème -nV.

Pour ce qui est des formes kari / kalli "tuer", l'existence simultanée de kara / kalla "mourir" permet de supposer qu'elles comportent, elles aussi, un morphème vocalique postposé. Il ne s'agit probablement pas du morphème passif, puisque a + V aboutit dans ce cas à i et non à e, et qu'il est difficile de ramener l'opposition sémantique "mourir" / "tuer" à une opposition entre actif et passif. Pour le sens, il s'agirait plutôt d'une dérivation causative mais d'autres exemples seraient nécessaires pour s'assurer de l'existence effective d'un tel procédé, car le soninke possède, par ailleurs, une marque causative postposée qui est -ndi.

Quant à la forme walli, elle coexiste avec walla et warini dans la description de Galtier et les trois formes paraissent avoir le même sens. Nous ne pouvons pas expliquer cette situation, faute de cas parallèles. Il semble pourtant que walli comporte un morphème postposé qui est absent de walla et la neutralisation d'une opposition sémantique existant entre une forme simple et une forme dérivée est toujours possible. Une connaissance plus précise des faits de dérivation et des amalgames serait nécessaire pour résoudre ce type de problèmes.

3° Les règles qui transforment les séquences rn et tn en ll et tt nous paraissent admissibles, étant donné qu'au contact de mots, le soninke a

une réalisation ll de la séquence nr. Il est vrai que les règles que nous proposons sont des règles d'assimilation progressive alors que la plupart des règles d'assimilation connues en soninke sont régressives. Mais le processus peut s'effectuer différemment selon qu'il agit au contact de mots ou à l'intérieur du mot. Et nous pensons que la morphologie nominale donnera d'autres exemples d'assimilation progressive, très comparables à ceux que nous supposons dans les formes de l'inaccompli. De toute manière, il est important de noter qu'en soninke, la modification d'une consonne r en une séquence ll paraît exiger l'influence d'une consonne nasale n, quelle que soit la manière dont cette influence s'exerce. Nous verrons par la suite que la même chose peut être dite à propos de la plupart des modifications consonantiques qui se produisent lors du passage de l'accompli à l'inaccompli.

4. Deux exemples particuliers, dans lesquels la forme inaccomplie contient une consonne géminée, ont été volontairement négligés jusqu'ici. Il s'agit de:

Galt.	mugu	mukku	comprendre
Galt., Man.	bogu	bakka	sortir

Le premier de ces exemples est régulier pour ce qui est de sa voyelle finale et pourrait être ramené à une forme de base °mugu-nV si l'on acceptait quelques règles supplémentaires transformant la séquence gn en kk, règles qui expliqueraient aussi la consonne géminée de l'inaccompli bakka. Pourtant, il y a un certain nombre de verbes auxquels ce modèle de formation ne s'appliquerait pas, puisqu'on a les oppositions yiga / yigana "manger", daga / dagana "partir", saaga / saagana "rendre" et une opposition suugu / suugunu citée par Desgouttes (1977)(3). Ce phénomène est semblable à celui qui a été observé à propos des formes accomplies de type CVrV ou CVtV. Il peut être traité et expliqué de la même manière. Une étude d'ensemble, portant sur le comportement des verbes de type CVgV, serait nécessaire pour déterminer quel est le traitement le plus généralement appliqué aux formes inaccomplies et l'on pourrait alors décider s'il faut marquer au lexique les formes qui subissent les règles transformant °CVgV-nV en CVkkV, ou au

(3) Il est curieux de noter que plusieurs verbes dont la forme accomplie contient une première voyelle longue paraissent avoir une forme inaccomplie qui s'obtient par la suffixation de -nV alors qu'on attendrait une forme à consonne géminée. Il faudrait étudier cette question, d'autant plus qu'en soninke, les consonnes géminées ne sont jamais précédées de voyelles longues.

contraire les formes qui ne les subissent pas.

Une seule règle ne suffit certainement pas pour assurer le passage d'une séquence gn à la géminée kk. A première vue, ce passage est, de plus, assez surprenant, de sorte qu'il faut le justifier. Pour cela, il est important de noter qu'il n'existe pas d'occlusives orales sonores géminées en soninke. L'assourdissement d'une géminée gg issue de la séquence gn peut donc être expliqué par une caractéristique propre au système. On aurait donc une dérivation de type:

°mugu-nV
 mug -nV
 mug -nu
 mug -gu
 muk -ku
 mukku

dont toutes les étapes sont conformes au modèle établi plus haut, à l'exception de la dernière qui résulterait d'une règle supplémentaire.

Une autre solution consisterait à poser une règle qui transformerait la séquence gn en une séquence kn subissant ensuite la règle d'assimilation consonantique par laquelle tn devient tt. Nous n'avons pas adopté cette solution parce que le passage de la sonore g à la sourde k au contact d'une consonne n suivante nous a paru peu admissible, à la fois phonétiquement et compte tenu de ce que l'on sait de la phonologie du soninke.

Si l'on admet ce qui précède, on peut considérer que l'alternance bogu / bakka est normale en ce qui concerne les consonnes, mais elle demeure irrégulière en ce qui concerne les voyelles contenues dans la forme inaccomplie. Synchroniquement, on peut prévoir cette irrégularité en formulant une règle spécifique pour le verbe bogu. Historiquement, le fait que la voyelle finale de l'inaccompli soit a n'est peut-être pas dépourvu d'intérêt: cette question sera envisagée au § 8.

5. Il faut encore décrire un dernier type d'opposition qu'illustrent les exemples:

Man.	joxu	joqo	verser
	toxoxo	toqo	rester
Galt.	saxu	saqa	se coucher
	kafu	kapa	réunir
	xesu	xece	puiser

Tous ces verbes attestent, à la forme inaccomplie, des voyelles finales qui sont régulières par rapport aux règles énoncées plus haut. Ils se caractérisent, de plus, par des alternances consonantiques x / q, f / p, g / c. Or, le soninke possède des règles qui, au contact de mots, transforment x, f et g en q, p et c après une consonne nasale n. Il n'est donc pas impossible que les séquences xn, fn, sn soient transformées en qn, pn, cn à l'intérieur du mot et que, dans ce contexte, la nasale soit ultérieurement effacée par une règle spécifique. On pourrait alors établir les dérivations:

°toxoxo-nV	°kafu-nV	°xesu-nV
tox -nV	kaf -nV	xes -nV
tox -no	kaf -na	xes -ne
toq -no	kap -na	xec -ne
toq -o	kap -a	xec -e
toqo	kapa	xece

Le modèle serait semblable à celui qui a été supposé pour les autres types et la coexistence de kafu / kapa avec tifi / tifini "semer" pourrait être traitée comme les cas analogues qui ont déjà été relevés.

6. Pour les exemples envisagés dans le paragraphe précédent comme pour les formes accomplies qui attestent une consonne intervocalique r, on a été amené à considérer que le résultat du traitement des séquences rn, fn, xn, sn était partiellement identique au résultat des séquences nr, nf, nx, ns qui figurent au contact de mots. Certaines modifications consonantiques se produiraient donc en présence d'une consonne n précédente ou suivante. Sans doute y aurait-il moyen de conférer une plus grande généralité

aux règles de représentation propres aux séquences nr, nf, nx et ns en prévoyant un mécanisme assez semblable à celui de l'imbrication tel qu'il été décrit en bantou. On supposerait qu'en soninke, la voyelle finale de forme accomplie suivie de -nV disparaît et que, par la suite, la consonne du morphème suffixé se place avant la consonne intervocalique de la forme accomplie. Le début de la dérivation serait alors:

*toxo-nV	*kafu-nV	*xesu-nV	*wari-nV
tox-nV	kaf-nV	xes-nV	war-nV
tonxV	kanfV	xensV	wanrV

Nous n'avons pas adopté ce type de solution parce que, s'il permet d'appliquer plus facilement les règles qui transforment la consonne orale au contact d'une consonne n précédente, il nécessite des règles qui effacent la nasale dans les séquences np, nq, nc et il nécessite également des règles qui transforment, en tt et gg, les séquences nt, ng que l'on obtiendrait dans l'inaccompli comme *katu-nV et *mugu-nV. Or, np (réalisé mp), nc, nq, nt, ng sont des séquences possibles en soninke et il est donc difficile d'admettre qu'elles subissent un traitement tout à fait spécial dans les formes inaccomplies.

7. On peut à présent récapituler l'ensemble des règles ordonnées grâce auxquelles il est possible de prévoir, à quelques exceptions près, toutes les formes inaccomplies que fournit la documentation. Des données plus diversifiées conduiraient très probablement à formuler un certain nombre de règles supplémentaires mais, même s'il est incomplet, le jeu de règles que nous proposons permet d'entrevoir le type de modèle par lequel on peut rendre compte des faits.

Toutes les formes de base comportent la forme accomplie et le morphème suffixé -nV. A ces formes de base, il faut appliquer les règles suivantes:

Règle 1. La voyelle o de la forme bogu suivie du morphème de l'inaccompli devient a.

Règle 2. La voyelle finale de la forme accomplie suivie du morphème -nV est effacée lorsqu'elle est précédée de l'une des consonnes t, r, n, ɲ, x, f et s.

N.B. Un certain nombre de verbes dont la forme accomplie comporte une consonne intervocalique t, r, g, f doivent être accompagnés de l'indication qu'ils ne subissent pas la règle 2 ou qu'ils la subissent facultativement. Il n'est pas impossible qu'à l'inverse il convienne de signaler les verbes qui subissent la règle 2 facultativement ou obligatoirement. Cette question ne pourra être résolue que par l'examen de listes verbales suffisamment longues.

Règle 3. La voyelle du morphème -nV devient identique à la voyelle située dans la syllabe précédente.

N.B. Cette règle s'applique aussi bien aux formes qui subissent la règle 2 qu'à celles qui ne la subissent pas.

Règle 4. Une consonne r suivie immédiatement de la consonne n du morphème de l'inaccompli devient l.

Règle 5. La consonne n du morphème de l'inaccompli s'assimile entièrement aux consonnes t, l, g qui la précèdent immédiatement.

Règle 6. La séquence gg devient kk.

Règle 7. Les consonnes x, f et s deviennent respectivement q, p et c devant la consonne n du morphème de l'inaccompli.

Règle 8. La consonne n du morphème de l'inaccompli devient zéro après les consonnes q, p et c.

8. Nous n'avons jusqu'ici émis aucune hypothèse relative à la nature de la voyelle finale du morphème -nV. En vérité, il n'y a guère d'indications déterminantes à ce sujet dans les données et, synchroniquement, on pourrait poser n'importe quelle voyelle du système dans la forme de base du morphème, puisque les règles d'assimilation agissent de façon contraignante et que cette voyelle ne connaît donc, normalement, aucune réalisation directe. Seul l'inaccompli irrégulier bakka de bogu "sortir" peut donner l'impression qu'une voyelle finale -a n'est pas entièrement exclue, si l'on analyse

bakka en supposant une dérivation irrégulière de type:

*bogu-na
 bog-na
 bag-na
 bag-ga
 bak-ka
 bakka

c'est-à-dire en supposant l'existence d'une règle qui assimile, dans ce cas précis, la voyelle du radical à celle du morphème -na. Cette analyse est différente de celle que nous avons proposée plus haut, mais elle est également possible et elle n'est en rien plus coûteuse, puisque les deux procédés nécessitent une règle spécifique pour le verbe bogu. Si cet argument faveur d'une forme -na pour le morphème de l'inaccompli est tout à fait suffisant, il existe cependant quelques faits de comparaison qui semblent suggérer que ce choix ne doit pas être écarté d'emblée et qu'il pourrait trouver une justification.

En effet, la forme inaccomplie du soninke est utilisée principalement au présent. Or, d'autres langues mande nord utilisent à ce temps une forme comparable qui est constituée, notamment, à l'aide du radical verbal auquel s'adjoint un morphème -lá qui a une variante -ná après consonne nasale (4). Il n'est pas impossible qu'une forme identique soit, dans une langue, la variante conditionnée d'un morphème alors que, dans une autre langue, elle est la forme unique de ce morphème ou l'une de ses variantes non conditionnées. Il y a des exemples d'une telle correspondance. Ainsi, le soninke forme le pluriel d'un certain nombre de ses substantifs en suffixant à la forme du singulier un morphème -ni ou -nu, l'emploi de l'une ou l'autre de ces formes étant, sans doute, caractéristique d'usages ou de dialectes différents. Or, le maninka a un morphème du pluriel -lu, avec une variante -nú après consonne nasale, alors que le vai a -nú quel que soit le contexte précédent. Un morphème du pluriel -li (ou -ri) est, par ailleurs, attesté dans plusieurs langues mande et notamment dans le parler de Beyla, dans le dyula de Kong ou en kpele, tandis que le loma, le mende ou le gbandi attestent un morphème -ni. Ces faits méritent une étude particulière, qui est

(4) ou après voyelle nasalisée, selon l'analyse que l'on adopte.

d'ailleurs en cours d'élaboration. Mais il était utile de les évoquer brièvement pour montrer qu'il n'est pas absolument exclu que le morphème de l'inaccompli du soninke soit -na et qu'il corresponde régulièrement au morphème -la / -na que plusieurs langues mande utilisent pour constituer les formes du présent. Bien sûr, il ne s'agit là que d'une hypothèse, car la phonologie comparée des langues mande est encore trop mal connue pour qu'on puisse aboutir à une connaissance certaine de l'origine ou de l'évolution d'un morphème particulier.

Claire Grégoire
 Musée Royal de l'Afrique Centrale

Notice bibliographique

- 1964 Manessy, G. Remarques sur la formation du pluriel en bandi, loma, mende et kpelle, Bulletin de l'IFAN, XXVI, B, 1-2, Dakar, pp. 119-126
- 1971 Galtier, G. Le soninke (sarakole). Syllabaire et grammaire, Imprimerie spéciale, Alphabétisation et développement, Bagnolet, polycopié, 40 pp.
- 1976 Welmers, W.E. A Grammar of Vai, University of California Press, Linguistics 84, Berkeley - Los Angeles - London, 150pp.
- Derive, M.J. Dioula véhiculaire, dioula de Kong et dioula d'Odienné, Annales de l'Université d'Abidjan, Série Linguistique.
- 1977 Desgouttes, J.P. Quelques problèmes de description de la composante phonologique de la grammaire du soninke, Bulletin de l'Institut de Phonétique de Grenoble, VI, pp. 149-171.
- C.R.E.S. Enseignement du soninke. Manuel de lecture et écriture, Publication du Centre de Recherches et d'Enseignement du soninke, Commission Langue, 100 pp.